

**Arrêté de composition du jury de titularisation
de la Commission de titularisation PACTE**

LA PRESIDENTE,

- Vu** le décret n°2005-902 du 2 août 2005 pris pour l'application de l'article 22 bis de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;
- Vu** le décret n°2005-1055 du 29 août 2005 relatif à l'exonération des cotisations sociales des contrats dénommés " parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'Etat " pris en application de l'article 6 de l'ordonnance n° 2005-901 du 2 août 2005 relative aux conditions d'âge dans la fonction publique et instituant un nouveau parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique de l'Etat.;
- Vu** le Code général de la fonction publique ;
- Vu** le Code de l'Education ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;

DECIDE

Article 1 :

Dans le cadre de la Commission de titularisation PACTE (parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique de l'Etat) qui se déroulera jeudi 20 juin 2024, sont nommés membres du jury :

- Monsieur Morgan REMY, sous-directeur adjoint de la sous-direction des personnels BIATSS, président,
- Madame Marilynne LUTTRINGER, de la sous-direction des personnels BIATSS, Adjointe à la Responsable du pôle BIATSS contractuels et vacataires, représentant la DMGRH,
- Monsieur Grégory KAROTSCH, Responsable du service technique et logistique à la Faculté d'Odontologie, en lieu et place du supérieur hiérarchique
- Monsieur Laurent GRENIER, Responsable du service technique à la Faculté des Sciences et Technologies, en lieu et place du tuteur

Article 2 :

Le Directeur général des services de l'Université de Lorraine est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence et publiée sur le site internet de l'Université

Fait à Nancy le 3 juin 2024



Helène BOULANGER

Affiché à la présidence le

10 JUIN 2024

Transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

10 JUIN 2024